



AVIS DE PUBLICITE

APPEL À CANDIDATURES MISE EN PLACE D'UN COMITE CITOYEN

La volonté de l'équipe municipale est d'associer plus étroitement les administrés à la gestion des affaires locales et de favoriser l'émergence d'une expertise citoyenne.

Le « Comité citoyen » se veut un espace de dialogue constructif, de réflexion et de proposition. Pour garantir son dynamisme et sa représentativité, il est proposé que ses membres soient issus d'une démarche de volontariat via un appel à candidatures public, et qu'il soit animé par une gouvernance partagée.

Le Comité est chargé d'éclairer la municipalité sur les projets de la commune, de proposer des solutions innovantes sur les thématiques du quotidien et de renforcer le lien entre les habitants et l'institution municipale. Ses avis ont un caractère consultatif.

Le Comité est composé de 20 membres. La désignation des membres du collège citoyen s'effectuera par voie d'appel à candidatures ouvert à l'ensemble des résidents de la commune âgés de plus de 18 ans. Si le nombre de candidatures excède le nombre de sièges disponibles, une sélection sera opérée par les co-présidents du comité citoyen et le Maire, afin de garantir une représentativité de la diversité des quartiers, des âges et des professions, tout en favorisant la parité femme/homme.

Les membres sont nommés pour une durée de trois ans.

DELAI ET MODALITÉ DE DÉPÔT

Les candidatures devront être adressées à Madame le Maire de la commune de Saint-Maximin-la-Sainte-Baume au plus tard le 27 juin 2026 sur le courriel suivant : secretariatgeneral@st-maximin.fr ou être remises au secrétariat de la Mairie à l'adresse suivante :

Mairie – Parvis Charles II d'Anjou – 83470 SAINT-MAXIMIN-LA-SAINTE-BAUME.

Le présent appel à candidatures est publié pour une durée de quinze (15) jours.

DÉSIGNATION DES MEMBRES

À l'issue de la période de publication et d'appel à candidatures, le Maire procédera à la nomination des membres du Comité Citoyen de la commune de Saint-Maximin-la-Sainte-Baume.

Signée par **Vesselina GARELLO**

Maire en exercice

Le 4 mai 2026